

Montant total des revenus annuels des personnes protégées	Nombre de dossiers confiés au professionnel qualifié par montant total des revenus des personnes protégées	Coût moyen du contrôle par tranche de revenus du majeur protégé
inférieur ou égal RSA		0 €
RSA-AAH		0 €
AAH-SMIC		0 €
SMIC-2,5 SMIC		0 €
2,5 SMIC - 6 SMIC		0 €
Plus de 6 SMIC		0 €
Total	0	0 €

Coût moyen du contrôle	#DIV/0!
------------------------	---------

Renseigner ci-dessous les ressources annuelles de la personne protégée (uniquement si la personne protégée dispose de ressources supérieures au RSA - dans le cas contraire, ne pas renseigner et se reporter au tableau bleu ci-dessous)

--

Actualiser chaque année les cases orange en fonction de la revalorisation des minima sociaux

Tranches	Début de tranche	Fin de tranche
Inférieur ou égal RSA	0,00 €	7 628,52 €
RSA-AAH	7 628,52 €	12 192,60 €
AAH-SMIC	12 192,60 €	21 203,00 €
SMIC-2,5 SMIC	21 203,00 €	53 007,50 €
2,5 SMIC - 6 SMIC	53 007,50 €	127 218,00 €
Plus de 6 SMIC	127 219,00 €	99 999 999 999,00 €

Total HT de la rémunération si ressources supérieures au RSA	
Total de la rémunération de base	0,00 €
Total si patrimoine financier compris entre 50 000 et 200 000 euros	0,00 €
Total si patrimoine financier supérieur à 200 000 euros	0,00 €

Dont coût majoration

Dont coût majoration

Total HT de la rémunération si ressources inférieures ou égales au RSA	
Patrimoine financier inférieur à 35 000 euros	0,00 €
Patrimoine financier compris entre 35 000 et 50 000 euros	30,00 €
Patrimoine financier compris entre 50 000 et 200 000 euros	39,00 €
Patrimoine financier supérieur à 200 000 euros	52,50 €

0,00 €

0,00 €